

LES COURS PROFESSIONNELS DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE LYON (1896-1914)*

—
David RAPPE

David RAPPE
Centre Pierre Léon

Les Bourses du travail sont certainement un pan et une des structures les plus méconnus de l'histoire ouvrière française malgré le rôle fondamental qu'elles ont joué jusqu'en 1914 dans l'élaboration et les dynamiques du mouvement syndical. L'étude d'une Bourse du travail peut donc permettre d'approcher la condition ouvrière et son action syndicale au travers les réalités de l'action locale, interprofessionnelle, et non plus nationale, par branche de métiers. Cette action organisée autour d'une institution financée en grande partie par les pouvoirs publics propose des locaux aux syndicats, mais aussi la possibilité de mettre en place de nombreux services à destination de la population ouvrière, syndiquée ou non.

* L'ensemble des résultats dans RAPPE (David), « La Bourse du travail de Lyon (des origines à 1914) », mémoire de maîtrise, université Lumière Lyon 2, 1997, 151 p., (direction Sylvie Schweitzer).

L'émergence d'une Bourse du travail à Lyon correspond au même triple

1 – Archives
Municipales de Lyon
(AML), 483 WP 1,
conseil municipal du
7 novembre 1887.

2 – PELLOUTIER
(Fernand), *Histoire des
Bourses du travail*,
Paris, Gordon &
Breach, 1971 (1902),
p. 135.

phénomène qui favorise, partout en France, l'apparition de telles institutions. Les sept conseillers municipaux qui en font la demande, lors du conseil du 7 novembre 1887, s'appuient sur les pétitions et les réclamations de nombreux syndicats lyonnais qui manifestent leur volonté d'obtenir un lieu pour pouvoir se réunir et élaborer leur action. De plus, ces syndicats tout comme les élus républicains voient dans les Bourses du travail un remède au problème des bureaux de placement privés. Enfin, cette mesure s'inscrit dans les objectifs du personnel républicain de l'époque, à la tête de l'État mais aussi de nombreuses municipalités, d'essayer d'attacher le monde ouvrier au régime par un certain nombre de lois à caractère social¹. A l'issue de la négociation d'un règlement entre la municipalité et les syndicats lyonnais, l'inauguration de la Bourse du travail de Lyon, installée par le maire Gailleton sur le cours Morand dans l'ancien théâtre des Variétés, a lieu le 8 février 1891 devant 2 500 personnes.

Un élément important de l'identité des Bourses du Travail est leur dualité de nature. D'une part à une période où il n'existe ni système étatique de placement, ni formation professionnelle réglementée, ni système d'assurances sociales, les Bourses du travail jouent un rôle fondamental en mettant en place des services à caractères « sociaux », qui répondent à des besoins essentiels de la population ouvrière tout en assurant son éducation primaire, professionnelle, sociale mais aussi socialiste. C'est à ce titre et principalement pour leur rôle dans l'organisation du placement des travailleurs qu'elles reçoivent des subventions de la part des municipalités et de l'État. Par ailleurs, la seconde nature d'une Bourse du travail, siège de nombreux syndicats, est d'être un centre de

résistance, de revendications, d'actions ouvrières mais aussi de formation et de culture « prolétarienne ». La dualité de nature des Bourses s'exprime alors à la fois par cette vocation à proposer des services répondant à un besoin précis dans le cadre de la société de l'époque et d'être un lieu d'action et d'élaboration de la société future. Ce fut particulièrement fort lors de la période où elles furent dominées par le syndicalisme révolutionnaire.

Néanmoins, Fernand Pelloutier, secrétaire de la fédération des Bourses du travail, de 1895 à sa mort en 1901, rappelle dans son histoire des Bourses du travail que le nombre de services et leur importance respective sont subordonnés aux ressources de l'institution². La Bourse de Lyon propose constamment un certain nombre de services malgré une situation locale très marquée par cette question financière. Elle met en place des bureaux de placement pour hommes et femmes, un secours de route, appelé « viaticum », pour les travailleurs en quête d'ouvrage, un dispensaire médical, un service de renseignement juridique, une bibliothèque ainsi que des cours professionnels qui sont certainement le service qui fonctionne le plus régulièrement et qui fut le plus prisé par la population ouvrière lyonnaise. Dans une période où l'enseignement professionnel n'en était qu'à ses débuts il est important de voir comment ces cours sont apparus au sein de cette institution ouvrière, quel fut leur impact sur la population lyonnaise, leur composition, le type d'élèves qu'ils attireraient et enfin comment ils se finançaient.

LES RAISONS D'UNE ÉCLOSION

Avec la suppression des corporations en 1791 et le déclin du compa-

gnonnage la formation professionnelle au tournant du siècle, malgré les réformes républicaines de l'éducation, relève essentiellement d'initiatives privées. Bien souvent, du côté des ouvriers, l'apprentissage et la formation professionnelle se font sur le tas. Des initiatives privées et/ou locales, bien que marginales et limitées au départ, vont tenter de combler cette lacune. Patrons et syndicats, chacun de leur côté, mettent en place leurs propres structures. Du côté patronal, une démarche essentiellement paternaliste amène de nombreux dirigeants à assurer l'instruction et la formation professionnelle en prenant à leur charge le coût de la formation de la main-d'œuvre³. Du côté du monde ouvrier c'est par l'intermédiaire du mouvement syndical et particulièrement des Bourses du travail qu'une tentative de réponse est lancée. Les Bourses instituent ce qu'Edmond Petit, alors ministre de l'Instruction publique, appellera « les universités de l'ouvrier », en proposant des cours du soir qui dispensent des connaissances professionnelles de base mais aussi une spécialisation. Ces cours sont en liaison avec les syndicats de métiers puis d'industrie, adhérents aux Bourses, concernés par les « matières » proposées.

A la Bourse de Lyon, les cours professionnels naissent des exemples des Bourses de Nantes, Toulouse, Marseille et plus particulièrement de la ville voisine de Saint-Étienne. Le projet favorable à l'instauration de cours professionnels⁴ est largement entériné lors du conseil d'administration du 3 octobre 1895, réunissant l'ensemble des délégués des syndicats adhérents à cette structure. Une commission d'étude est alors chargée de collecter tous les renseignements nécessaires à leur mise en place. Elle doit prendre contact avec l'ensemble des syndicats de la Bourse afin de connaître

ceux qui pourraient être intéressés. Ils sont invités à estimer le nombre d'élèves susceptibles de suivre des cours, la dimension de la salle convenable ainsi que la nomenclature et le prix des outils nécessaires.

En février 1896, huit syndicats sur les soixante-deux que regroupe alors la Bourse du travail de Lyon, ont fait connaître leur volonté de mettre en place un cours relatif à leur profession⁵. Notons au passage que les deux premiers syndicats à avoir répondu sont ceux des jardiniers et surtout des coupeurs-tailleurs qui verra par la suite son cours devenir le plus régulier et le plus fréquenté. Finalement, en novembre de la même année, après que le syndicat des tailleurs de pierre (possédant son propre cours professionnel en dehors de la Bourse du travail) ait prêté douze lampes et qu'une vingtaine de tables des écoles aient été mises à disposition par la municipalité, les cours professionnels débutent. Ils attirent près de 250 participants alors que l'administration de la Bourse n'en prévoyait qu'une centaine.

Deux facteurs ont poussé les militants de la Bourse à mettre en place des cours professionnels. La première motivation mise en avant lors de l'annonce des cours dans la presse lyonnaise, est d'ordre révolutionnaire : les cours ont pour objectif, dans le cadre de la société future, de donner aux ouvriers, et en premier lieu aux syndicalistes, la capacité de gérer la production. Les militants de la Bourse affirment en effet « qu'avec l'industrialisation moderne tenant de plus en plus à spécialiser le travail, il importe pour la classe ouvrière militante de se fortifier par elle-même au point de vue technique, afin que le jour où elle sera appelée à diriger la production, elle ne soit pas obligée d'avoir recours à des adversaires qui auront intérêt à la faire passer pour inférieure⁶ ». Quelques mois

3 - GAILLARD (J. M.),
« Les beaux jours du
paternalisme »,
L'Histoire, n° 195,
janvier 1996, p. 48-
53.

4 - Archives
Départementales du
Rhône (ADR), 10 Mp,
Bourse du travail (BT),
commissariat spécial,
rapport du 4 octobre
1895.

5 - ADR, 10 Mp, BT,
commissariat spécial,
rapport du 5 février
1896.

6 - Journal *Le Peuple*,
15-24 novembre
1895.

- 7 – ADR, PER 128, *Bulletin officiel de la Bourse du travail de Lyon* (BO/BT), n° juillet/août 1897.
- 8 – Registre de l'Institut d'histoire sociale (IHS), Confédération générale du travail (CGT) Rhône-Alpes, commission administrative du 22 août 1907.
- 9 – Registre IHS/CGT, commission administrative du 19 février 1907.
- plus tard, lors du bilan du premier exercice, les militants de la Bourse inscrivent aussi ce service dans le cadre de la société de leur époque notamment en rappelant l'importance qu'il y a pour tout ouvrier d'approfondir les questions techniques relatives à sa profession⁷. Cette seconde argumentation est inscrite cette fois-ci dans les préoccupations quotidiennes des travailleurs. Le discours syndical devient sensible aux premières conséquences de l'apparition massive des machines dans l'organisation du travail. Ce discours est aussi marqué par les conséquences de la grande dépression de la fin du siècle sur le marché de la main d'œuvre. Il est d'ailleurs intéressant de voir que c'est sous la plume d'un tisseur, dont le métier ressent alors très douloureusement la substitution de la machine et du savoir scientifique à ses formes de qualifications traditionnelles, qu'est condamnée la modernisation du système de production. Cette évolution, qui entraîne plus de division dans le travail, est vécue comme réduisant le rôle de l'ouvrier à celui de manœuvre, « le rendant ainsi à la merci des employeurs pouvant embaucher n'importe qui à tous travaux ». Dans cette « nouvelle » situation économique, les cours professionnels peuvent permettre à l'ouvrier d'acquérir les connaissances techniques sur tout ce qui concerne sa profession. Ils lui donnent ainsi la possibilité de devenir un « artiste » dans son métier et de s'imposer au patronat, en devenant difficilement remplaçable. Une situation qui peut même lui permettre de réclamer un salaire plus élevé.

ORGANISATION, ÉVOLUTION ET COMPOSITION

Dès l'ouverture des cours professionnels en 1896, leur surveillance et leur

gestion sont confiées à une commission de neuf membres (des délégués de syndicats issus du conseil d'administration de la Bourse), renouvelée chaque année, prenant le titre de « commission des cours professionnels ». Elle décide de la création, de la durée et de l'organisation des cours après avis du conseil d'administration auprès de qui elle doit régulièrement présenter un rapport d'activité. Elle gère aussi le budget spécial dont disposent les cours, alimenté par les subventions de la ville, de l'État (à partir de 1907), par les différents soutiens de syndicats ainsi que par les recettes des fêtes. Cette commission élabore le règlement intérieur des cours professionnels et a la charge d'organiser les fêtes de soutien ainsi que les cérémonies de remise des prix aux élèves en fin d'année. A partir de la rentrée de 1907, ses membres sont systématiquement choisis au sein du conseil d'administration parmi les syndicats d'industrie en rapport avec les cours proposés à la Bourse⁸. Si les professeurs des cours ne font pas partie de la commission, ils y sont régulièrement invités afin de faire connaître leurs impressions sur les cours et de proposer d'éventuelles modifications. L'ensemble des fournitures utilisées, telles que compas ou planches à dessin pour le cours de dessin linéaire par exemple, est gratuit pour les élèves ainsi que bien entendu le cours lui-même. Pour pouvoir participer à ces cours professionnels, les travailleurs doivent venir s'inscrire durant la quinzaine qui précède leur ouverture, au secrétariat de la Bourse, entre neuf heures et midi le matin ou entre deux et sept heures le soir⁹.

Les femmes peuvent venir suivre les cours mais ceux-ci se déroulent rarement dans la mixité. Est-ce le signe d'une forme de « misogynie ouvrière », d'une conception et d'une réalité encore fortement tranchée entre « métiers d'homme »

et « métiers de femme » ou une simple reproduction de l'enseignement non mixte de l'école de la république ? Seul le cours de sténo-dactylographie, créé en 1903, est mixte. Le cours d'espéranto l'est aussi mais il connaît une existence éphémère. Il est surprenant de voir que ce cours est considéré comme un cours professionnel alors qu'il ne donne pas accès à une profession et qu'il ne fait pas partie non plus des connaissances requises dans certains métiers. L'explication provient peut-être du fait que le cours fonctionne entre 1903 et 1906, période d'apogée du syndicalisme révolutionnaire et d'influence des idées libertaires au sein de la Bourse du travail de Lyon. Pour les militants de cette tendance, alors convaincus que la grève générale amènera incessamment la révolution, la pratique de l'espéranto paraît être une des conditions nécessaires à la prise en main de la production, au niveau international, par les travailleurs ; elle facilitera la fédération des travailleurs par branche de métiers au-delà des frontières imposées par les diverses bourgeoisies. On retrouve une logique inscrite dans l'une des deux motivations qui ont poussé à la mise en place des cours professionnels, celle de l'acquisition de savoir-faire pour l'élaboration de la société future.

En dehors de ces deux cours mixtes, dont un seul durera jusqu'à la fin de la période, les autres cours se divisent donc en « cours pour hommes » et « cours pour dames ». Entre 1896, date d'ouverture des six premiers cours et 1914, la Bourse du Travail de Lyon met en place jusqu'à dix cours professionnels auxquels s'ajoutent, bien qu'issus d'une organisation et d'un suivi moins rigoureux, des cours d'enseignement général¹⁰. Peu de cours professionnels disparaissent entre 1896 et 1914, même lors de la période de fermeture/réorga-

nisation de la Bourse en 1906, par suite de la suppression de la subvention municipale. Seul le cours de « plâtrerie », apparu en 1898, est supprimé en 1903 et en 1900 un projet de cours proposé par le syndicat des charpentiers ne peut être accepté faute de salle disponible¹¹. On peut noter que les cours pour hommes passent de trois à cinq dès le second exercice avant de retomber à quatre à la rentrée 1903 tandis que les cours pour femmes qui avaient débuté à trois tombent à deux lors du quatrième exercice avant de retrouver leur nombre initial seulement à la rentrée 1911. Pendant ce temps, les cours pour hommes, après avoir perduré durant trois ans au nombre de quatre passent à cinq en 1906 puis à six en 1912. Les deux cours mixtes apparaissent en 1903, celui d'espéranto disparaît lors de la réorganisation de la Bourse en 1906 alors que celui de sténo-dactylographie poursuit son chemin jusqu'en 1914.

Le contenu des cours est à la fois théorique et pratique comme nous le montre le tableau de la page suivante.

Avant de voir quel est l'impact des cours professionnels de la Bourse et de tenter de dresser un portrait de leurs élèves, il semble important de dire un mot sur les cours d'enseignement général ; ils donnent d'une part les éléments indispensables en langue et en calcul à des travailleurs, notamment pour pouvoir suivre les cours professionnels, et sont d'autre part un signe important du rôle joué par les Bourses dans la formation ouvrière. Aucun cours d'enseignement général ne subsiste sur la totalité de la période. Les premiers à apparaître, en 1896, sont deux cours de grammaire et arithmétique, un pour hommes et un pour dames, présentés comme des cours professionnels mais ils sont supprimés à la rentrée 1899¹². Ils sont les seuls, avec le cours mixte d'espéranto, à apparaître

10 – ADR, PER 128, 844 et 780, *Bulletin officiel de la Bourse du travail*, n^{os} 50, 56, 63, 65, 98, 112, 114, 149, 171, 182, 184 et 195.

11 – ADR, PER 128, CA du 17 octobre 1900.

12 – ADR, 10 Mp, BT, commissariat spécial, rapport du 22 novembre 1899.

13 - ADR, PER 844 et
780, Travailleur
syndiqué n° 114 et
Semeur n° 195.

14 - registre IHS/CGT,
commission
administrative du 19
février 1907.

Contenu et fréquence des cours professionnels de la Bourse (1896-1914)

(*:cours pour Dames)¹³

| dénomination du cours | contenu / programme | fréquence |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| tailleurs d'habits créé en 1896 | prise et application pour pantalons droits, hussards et vêtements de toutes natures, retouches, études des mesures | lundi et jeudi de 8 h 30 à 10 h 30 du soir |
| peinture pratique créé en 1897 | bois et marbre, fausses moulures, lettres et principes de décorations | mardi et vendredi de 8 h à 10 h du soir |
| modelage créé en 1906 | figures et ornements (styles classiques et modernes) | mardi et vendredi de 8 h à 10 h du soir |
| application pratique du dessin créé en 1897 | application décorative aux différents corps d'état, les styles, ornement et figure d'après le plâtre | mardi et jeudi de 8 h à 10 h du soir |
| géométrie et dessin linéaire créé en 1896 | éléments d'études utiles pour les ouvriers mécaniciens, menuisiers, serruriers, bâtiment etc. | mercredi et vendredi de 8 h à 10 h du soir |
| bois et marbre créé en 1912 | | vendredi de 8 h à 10 h du soir |
| dessin industriel créé en 1896* | principes généraux du dessin, étude de la nature : flore faune et figure, application de ces études à l'art industriel | mercredi et samedi de 7 h 30 à 10 h 30 du soir |
| comptabilité* créé en 1910 | tenue des livres, comptabilité commerciale et administrative | mardi de 8 h à 9 h du soir |
| coupe, couture et confection* créé en 1896 | | mercredi et vendredi de 7 h 30 à 9 h 30 du soir |
| sténo-dactylographie (cours mixte) créé en 1903 | vitesse et entraînement sténographique interméthodique et cours de dactylographie théorique et pratique | jeudi de 8 h 15 à 9 h 15 du soir |

en tant que cours professionnels, à dépendre de la commission et à être annoncés et gérés comme tels. Les autres cours d'enseignement général sont en marge des cours professionnels et de leur commission. Ils sont présentés comme des cours/conférences se déroulant dans la mixité et ne nécessitant pas d'inscription. Ni diplômes, ni cérémonies

de remise de prix ne les clôture. A la rentrée 1897 apparaît un cours/conférence d'hygiène et de droit et dure jusqu'à la fermeture de la Bourse en 1906. En 1907, sur proposition du syndicat des instituteurs et institutrices du Rhône, un cours/conférence de langue française (grammaire) et de calcul est mis en place¹⁴. Ce cours a lieu les mardis soir et

s'étale sur 20 leçons qui rassemblent en moyenne 45 élèves par séance. Il est assuré par deux militants du syndicat des instituteurs et institutrices du Rhône.

L'ÉCHO DES COURS PROFESSIONNELS ET LEURS ÉLÈVES

Le premier exercice des cours professionnels, en 1896-97, dépasse toutes les espérances des militants de la Bourse. Nous l'avons dit : il attire près de 250 élèves au lieu de la centaine escomptée. Une vingtaine de demandes d'inscriptions pour le cours de géométrie et de dessin linéaire doivent être refusées en raison de manque de fournitures liée à l'insuffisance du budget. Dès la rentrée 1897, l'administration de la Bourse se trouve confrontée à plus de 300 demandes d'inscriptions pour les huit cours qu'elle propose. Par manque de place et de matériel elle doit une nouvelle fois refuser un certain nombre d'élèves.

En dépit de ces problèmes techniques, liés à des moyens financiers limités comme nous le verrons un peu plus loin, les cours professionnels de la Bourse connaissent, de leur début à 1914, une fréquentation importante et régulière qui en fait notamment l'un des services les plus stables et les plus prisés de cette institution. En moyenne, 250 à 350 élèves viennent s'inscrire chaque année. A deux reprises, sur la fin de la période (1911-1912 et 1912-1913), leur nombre atteint 480. Le nombre d'élèves inscrits progresse logiquement en même temps qu'augmentent le nombre de cours proposés et les moyens de l'administration¹⁵. A partir de 1907, l'attribution d'une subvention supplémentaire octroyée par l'État favorise les inscriptions. Elle est liée à la dynamique syndicale modérée dans

laquelle se place alors la Bourse après la fermeture puis la réouverture de 1905-1906. Les cours les plus fréquentés sont le cours des tailleurs d'habits et celui de dessin linéaire. Ce dernier compte jusqu'à 104 élèves inscrits aux rentrées 1911 et 1912. Pour les travailleuses le cours de couture et de confection est le plus prisé, attirant 43 élèves en 1896 et 89 à la fin de la période.

Pour connaître les élèves des cours professionnels, il faut se poser un certain nombre de questions relatives au syndicalisme et à la syndicalisation, à l'âge, au sexe mais aussi à la profession exercée et même à la nationalité. En effleurant ces questions on aurait alors tendance à répondre hâtivement que le portrait type de l'ouvrier qui suit les cours professionnels de la Bourse est celui d'un jeune homme syndiqué, de nationalité française et appartenant au monde des « métiers ouvriers » plutôt qu'au « prolétariat industriel¹⁶ ». Même si cette image peut se révéler exacte dans de nombreux cas, elle semble en grande partie erronée, du moins sur certains points. Il convient donc d'aborder ceux-ci avec plus de précision.

Sur la question de la syndicalisation, il semble que le cercle des élèves suivant les cours professionnels soit nettement plus large que celui des syndiqués membres d'une organisation adhérente à la Bourse. Il semble même que dans de nombreux cours le nombre de syndiqués soit une minorité comme en témoignent les interrogations répétées des délégués au conseil d'administration de la Bourse qui se demandent comment faire pour que les élèves acquièrent plus rapidement une conscience syndicale. A plusieurs reprises ils déplorent que de trop nombreux ouvriers et ouvrières viennent simplement chercher le moyen de progresser dans leur profession et restent insensibles à ce foyer d'agitation syndi-

15 - ADR, PER 844 et 780, *Bulletin officiel de la Bourse du travail*, Bulletin de la Bourse n° 112, 114, 149, 171, 182, 184 et 195.

16 - NOIRIEL (Gérard), *Les ouvriers dans la société française*, Le Seuil, 1986, p. 84-85.

17 – TREMPE
(Rolande), *Solidaires :
les Bourses du travail,
Paris, Scandéditions,
1993, 119 p.*

18 – ADR, PER 780,
Semeur n° 182 et 194.

19 – ADR, PER 780,
Semeur n° 182 et 194.

cale qu'est la Bourse du travail. Au niveau de la Fédération des Bourses du travail, les bilans semblent d'ailleurs fort différents selon les villes et les militants. Le secrétaire général de la Bourse d'Alger pense que les « bons ouvriers » des cours professionnels sont « une pépinière de petits chefs, de surveillants et de futurs petits patrons ennemis du mouvement ouvrier ». A l'inverse le secrétaire général de la Bourse de Toulouse estime que la majorité des meilleurs élèves restent ouvriers et deviennent même des militants actifs¹⁷. Seul le cours des tailleurs d'habits est composé à 100 % de syndiqués en raison de « la vieille habitude » qu'ont les tailleurs d'inscrire d'office les élèves de leur cours à leur syndicat en leur demandant de verser 3 francs. « Si, à l'arrivée, ce cours est bien composé de syndiqués ceux-ci ne l'étaient pas au départ et ne le sont visiblement pas devenus par une démarche totalement volontariste. Cette pratique a, un moment, inspiré certains syndicats. La demande est faite au conseil d'administration de n'accepter dans les cours professionnels de la Bourse que des syndiqués ou fils de syndiqués. Cette proposition est finalement écartée par crainte des plaintes qui engagerait la municipalité à supprimer la subvention des cours professionnels, voire à les faire fermer. »

En ce qui concerne l'âge des élèves on est surpris par la diversité des générations qui se côtoient au sein des cours. Certes ceux-ci ne sont pas réservés aux jeunes travailleurs et ils ne comportent aucune limite d'âge. Si c'est essentiellement entre 14 et 35-40 ans que l'on vient s'y inscrire, il arrive parfois que se retrouvent sur le même banc un travailleur de soixante ans et un autre de quatorze, comme dans le cours des tailleurs d'habits ou de peinture pratique en 1911-1912. Aucun élève n'est âgé de plus de

soixante ans, mais le benjamin des cours, qui suit en 1911 le cours de dessin linéaire, n'a que onze ans. Par ailleurs les cours ne sont pas exclusivement réservés aux ouvriers de nationalité française. Même si la très grande majorité des élèves est française, quelques travailleurs de nationalité étrangère les ont rejoints. En 1911-1912, ils sont au nombre de 11 (sur 480 inscrits). Ces travailleurs étrangers sont essentiellement Italiens (8 sur 11) mais aussi Espagnols et Suisses. Il y a aussi un Allemand qui suit, en 1912, le cours de tailleurs d'habits et une Polonaise, inscrite en 1911 au cours mixte de sténodactylographie¹⁸.

Enfin, il est intéressant de s'arrêter sur les professions des élèves. S'ils appartiennent essentiellement à des professions en rapport direct avec l'enseignement proposé, il est fréquent de trouver dans certains cours une pluralité de métiers. Certes, le cours de peinture pratique est suivi en totalité par des peintres-plâtriers et celui de géométrie et de dessin linéaire par des élèves travaillant dans le bâtiment et dans la métallurgie. Mais il y a parfois des surprises, tel ce pompier qui suit en 1911 le cours de tailleurs d'habits. Le cours qui recrute le plus de métiers divers est celui d'application pratique du dessin. Tapisiers, ébénistes, graveurs, sculpteurs sur bois, dessinateurs, mouleurs, passementiers voire même garçons de peines, ouvriers en voitures, courtiers en pharmacie, sans-profession (et un jardinier en 1911) s'y retrouvent. Hormis le fait que ce cours est susceptible d'intéresser toutes les professions utilisant le dessin, par son côté « artistique » il attire des travailleurs issus de nombreux horizons¹⁹. En conclusion, on peut affirmer, si l'on prend un instantané des élèves des cours professionnels de la Bourse en 1911, qu'un peu plus d'un sur trois est un élève, que leur âge médian est de 28 ans,

qu'il n'y a seulement que 2,3 % d'étrangers parmi eux et qu'un peu plus de la moitié appartient à un métier du bâtiment ou de la métallurgie.

Enfin, pour terminer, soulignons que les élèves sont soumis à une certaine rigueur. Il leur est spécifié qu'ils doivent se présenter dans une tenue convenable et qu'ils sont normalement astreints à la plus grande assiduité. Le règlement intérieur²⁰ des cours rappelle qu'un carnet de présence est tenu par les professeurs et que toute absence doit être justifiée. Il prévoit qu'après trois absences successives l'élève doit se justifier faute de quoi il est exclu. Mais la réalité est tout autre. En moyenne, seulement une grosse moitié des inscrits sont présents aux cours. Application souple du règlement ? Excuses reconnues valables des absents ? Il ne nous a malheureusement pas été possible de trancher ni de savoir si les présents étaient toujours les mêmes fidèles ou s'il y avait un important roulement parmi les élèves. Une forte discipline était imposée pendant les cours : tout élève qui troublait le silence par des discussions ou des bruits quelconques, était immédiatement rappelé à l'ordre et en cas de récidive, rayé du cours. En 1907, il est signalé que certains élèves ne se conduisent pas poliment et le conseil d'administration donne mandat à la commission de renvoyer tout élève se permettant des grossièretés²¹.

LE FINANCEMENT DES COURS PROFESSIONNELS

Le financement des cours professionnels de la Bourse du travail de Lyon est assuré sous deux formes. D'une part, au même titre que la Bourse, par une subvention de la municipalité et d'autre part par un auto-financement syndical.

En 1896 les cours ont pu débiter grâce à une somme prise sur le budget général de la Bourse et des versements de soutien de nombreux syndicats adhérents. L'administration de la Bourse se tourne ensuite vers la municipalité afin de pouvoir poursuivre l'expérience. Cette démarche est encouragée par le fait que le Maire de Lyon a déclaré en août 1896 qu'il serait favorable au vote d'une subvention « considérable » pour les cours professionnels de la Bourse si ceux-ci s'avéraient bien fonctionner et donner des résultats sérieux²². Après avoir estimé les besoins annuels à 2.000 F, les militants de la Bourse invitent le maire de Lyon à venir visiter les cours dès leurs premières semaines d'ouverture. Rappelons que dans cette période où la formation professionnelle était laissée à l'initiative privée, le personnel républicain à la tête de l'État mais aussi de nombreuses municipalités à dominante ouvrière avaient intérêt à favoriser ces initiatives notamment lorsqu'elles provenaient du monde ouvrier. Financer ces cours permettait d'encourager une initiative qui n'était pas prise en charge par l'État et qui pouvait jouer un rôle de précurseur. Par ailleurs c'était aussi une façon de lier le mouvement ouvrier au régime républicain, de tenter de garantir « la paix sociale ».

Malgré la démarche des militants de la Bourse et les bonnes intentions de départ affichées par la municipalité, la subvention versée la première année n'est que de 1.500 F. Aussi les cours, commencés début octobre 1896, doivent-ils s'interrompre plus tôt que prévu, fin février 1897. L'administration de la Bourse réagit alors vivement et adresse une lettre ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux de la ville de Lyon et à la presse. Elle attire l'attention sur la situation qui lui est faite. Elle la compare à celle des Bourses d'autres

20 - Registre IHS/
CGT.

21 - Registre IHS/
CGT, CA du 21
novembre 1907.

22 - ADR, 10 Mp, BT,
commissariat spécial,
rapport du 28 août
1896.

23 – ADR, PER 128,
Bulletin Officiel
BT/Lyon n° 51, 54,
56, 57.

localités, souvent de moindre importance comme Saint-Étienne et Nîmes auxquelles les municipalités accordent une subvention de 4.000 F pour leurs cours professionnels. La subvention de 1.500 F accordée par la ville de Lyon paraît alors bien ridicule et les militants de la Bourse terminent leur lettre en épinglant la municipalité qui ne « traîne pas autant pour accorder des vingtaines de milliers de francs pour entretenir les églises et autres chapelles ». Les années suivantes, en dépit de cette lettre ouverte et de nombreuses réclamations, la subvention accordée par la municipalité ne s'étoffe pas. La Bourse doit se limiter à trois cents élèves et l'incertitude plane sur la fin de chaque exercice. Si les cours débutent chaque année vers le 15 octobre leur durée, conditionnée par le budget, est toujours aléatoire et dépend du nombre d'élèves inscrits, de leur assiduité et des fournitures nécessaires. Certaines années l'exercice des cours professionnels peut être mené à son terme mais d'autres années il doit être écourté.

Devant le nombre croissant d'élèves et de matières proposées et afin de rendre plus régulier le déroulement des cours et les mener à leur terme, l'administration de la Bourse se rend rapidement compte qu'elle ne peut compter exclusivement sur la subvention municipale. La commission des cours professionnels réfléchit à un moyen de compléter le budget par une forme d'auto-financement syndical. Il est décidé d'organiser des fêtes de soutien bi-annuelles ayant pour but, tout en renflouant les caisses des cours, d'en faire la promotion et de réunir dans un cadre convivial tous les élèves ainsi que de nombreux ouvriers et ouvrières qui peuvent être attirés vers le foyer syndical qu'est la Bourse du travail. La première fête de l'année se déroule généralement en début d'exercice, souvent en

novembre ou décembre, et la seconde est liée à la remise des prix aux élèves, en fin d'année. Ces fêtes prennent souvent la forme d'une tombola suivie d'un bal ou d'un concert, où l'on invite régulièrement une fanfare socialiste ou le « cénacle bohème », association de jeunes anarchistes, à venir chanter de nombreux morceaux comme « les Fusillés de la commune » ou « l'Internationale ». Entre les deux parties festives, une courte conférence est donnée bien souvent sur le thème de l'utilité des cours professionnels et du groupement syndical par un membre de la commission des cours. Ces fêtes connaissent un véritable succès puisqu'elles attirent un bon millier de personnes, dont un grand nombre de femmes, et qu'elles rapportent entre 300 et 450 F²³. C'est un moyen qui paraît donc excellent pour combler le budget des cours tout en faisant office de propagande syndicale dans un cadre large et convivial.

Malgré ces deux fêtes annuelles, jusqu'en 1905, la date de fin des cours a toujours été aléatoire. Certaines années sont menées à terme, d'autres sont écourtées. A partir de 1906, avec la mise en place d'une nouvelle administration à la Bourse du Travail de tendance modérée, la situation financière s'améliore grâce à une augmentation de la subvention qui permet alors de terminer l'année. Les militants syndicalistes qui dirigent la Bourse sont plus enclins à développer les services et à mener une action revendicative purement corporative qu'à lancer des campagnes en faveur de la grève générale et des idées révolutionnaires, comme l'avaient fait leurs prédécesseurs. De plus, nombre d'entre eux sont membres du parti socialiste et donc proche de la municipalité issue de même tendance. Il leur semble alors logique d'articuler leur action avec celle de la municipalité, contrairement à l'ancienne

direction de la Bourse pour qui toute forme de représentation politique est nuisible au mouvement ouvrier. A cette date, la Bourse du travail de Lyon reçoit aussi chaque année du ministre du Commerce et de l'industrie un complément de subvention de 500 F dans le but d'encourager l'enseignement professionnel et technique²⁴, complément de subvention accordé, sur avis du préfet, en raison du caractère modéré des dirigeants de la Bourse.

Nous voyons donc bien qu'au travers de la subvention des cours professionnels et plus généralement de la Bourse du travail se pose la question de l'indépendance du mouvement syndical dans ses capacités d'actions et de constructions. Bien que les cours professionnels aient toujours été une préoccupation importante des militants, à partir de 1907, ils ont pu, par suite d'une assise financière plus solide due aux relations plus cordiales entretenues avec les institutions, municipales notamment, accueillir plus d'élèves, augmenter le nombre de cours proposés et ainsi donner un écho encore plus important à ce service. Les cours professionnels furent certainement un des piliers de l'activité de la Bourse, un service apprécié et utilisé chaque année par des travailleurs de plus en plus nombreux qui se trouvaient ainsi attirés vers ce centre d'agitation ouvrière. On peut aussi se demander dans quelle mesure ce service, géré par et pour des ouvriers, n'a pas joué un rôle de précurseur de la politique d'éducation et de formation professionnelle mise en place au XX^e siècle. Une politique, laissée précédemment à l'initiative individuelle, patronale ou ouvrière, qui sera alors l'œuvre de la République.

24 - Registre
IHS/CGT, années
1907, 08, 09, 1910,
11, 12, 13, 14.